

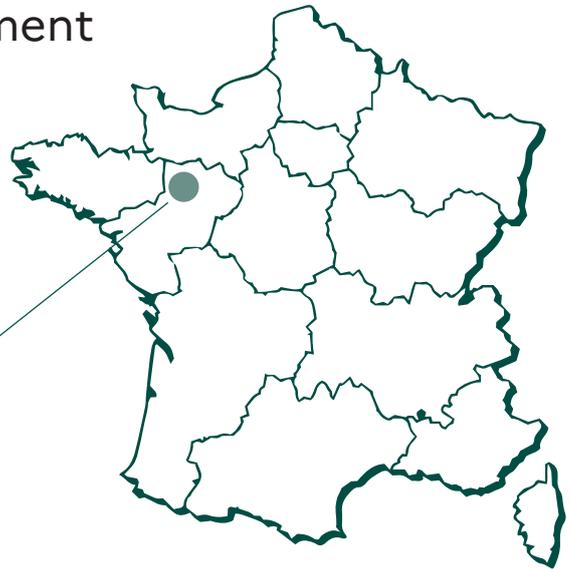


Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Ermo

Marcillé-la-Ville, Pays de la Loire

Entreprise créée en 1979 / 135 employés
Fabrication de moules / 3 sites en France
Chiffre d'affaires : 16 millions d'euros



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

La société Ermo conçoit et réalise des moules de haute précision pour l'industrie des matières plastiques. Elle exporte à hauteur de 70% de son chiffre d'affaires. Les clients d'Ermo utilisent ces moules pour produire des bouchons de bouteilles de shampooing, d'eau, des emballages de beurre et de fromage, ou encore du matériel d'analyse médicale. La société compte actuellement 11 personnes en apprentissage ou en contrat professionnel.

Ces dernières années, Ermo a réorganisé son activité pour s'adapter aux nouvelles réglementations sur le plastique (allègement des pièces, utilisation de matières organiques) et répondre à une forte demande de matériel médical à la suite de la crise sanitaire. Avec l'aide du Fonds de soutien au développement industriel dans les territoires, la société lance un investissement d'un montant total de 5 millions d'euros sur trois ans, pour agrandir de 1 300 mètres carrés son site de Marcillé. Ces travaux lui permettront d'augmenter sa capacité de production, de fabriquer des moules de plus grande taille et d'améliorer les conditions de travail des personnels de production.

Le nouveau site comptera un atelier de montage "4.0", doté de machines connectées. La direction, qui prévoit 5 à 10% de recrutements supplémentaires dans les prochaines années, espère que ces nouveaux équipements attireront des jeunes désireux de se former à la manipulation de machines robotisées.

Témoignage



Maurizio Del Nevo
Dirigeant

“ L'aide du plan France Relance nous a permis de prendre la décision d'investir avec plus de sérénité, en nous projetant sur le long terme. Avec ces nouveaux équipements, nous comptons conquérir de nouveaux marchés et attirer, dans notre usine de Marcillé-la-Ville, des jeunes qui ont envie de travailler dans un atelier de montage 4.0. ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 Planderelance.gov.fr
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »